N° 1871. — 5e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 21 Novembre 1893

RÉDACTION & ADMINISTRATION : Roubaix, rue de Vienne, n° 19 — TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Seine, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal et à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Chronique de la Semaine

Au cours de la semaine qui vient de finir, la Chambre a validé la plupart des élections législatives du Nord et du Pas-de-Calais.

Il ne restait plus pour notre région que le cas de M. de Montalembert, dont l'élection est l'objet d'une protestation très documentée, nécessitant un examen attentif et peut-être même une enquête.

En attendant, quelques élections contestées ont été reconnues parfaitement régulières.

M. Jaloux, dans Saône-et-Loire, n'appellant en réalité *Bastie*, a été proclamé élu, car il ne pouvait pas y avoir d'erreur sur la personnalité du card dat. Les élections de M. Dron à Tourcoing, de M. Sirot-Mullet à Valenciennes, de M. le général Jung à Dunkerque qui avaient provoquées d'une façon particulièrement violentes les colères de la réaction, ont été validées.

En résumé, à moins de circonstances imprévues, il est probable que nous n'aurons point d'ici longtemps à nous préoccuper d'élections législatives concernant le département du Nord ou celui du Pas-de-Calais.

Et maintenant que la bataille, sur ce terrain, semble terminée, nous croyons devoir dire un mot encore qui aient de se passer à Dunkerque au sujet du général Jung.

***

On sait que cet officier général dont les états de services sont des plus brillants, avait été l'objet d'attaques violentes de la part du *Nord Maritime*, journal qui, à cette époque, était à la dévotion de M. Lalou.

Le général Jung attaqué dans sa vie privée, traîné sur le sable, injurié dans ses affections les plus chères, n'était contenté d'ouvrer un coup d'épée à M. Lalou.

Puis, dédaigneux, il avait laissé ses adversaires vider à l'aise, leur tombereau de boue et de détritus variés, s'en ayant même pas de hausser le bout de sa botte dans ce tas d'immondices.

Ce mépris excita les colères des portoquenes de M. Lalou qui s'avisèrent d'attaquer M. Jung au point de vue militaire.

Cet officier général sortit alors de son impassibilité.

Ayant le droit des hautes fonctions qu'il incombent en temps de guerre et jugeant qu'un général pourvu d'un commandement important ne peut laisser sans protester la calomnie s'étaler au soleil et le diminuer aux yeux de l'armée, M. le général Jung prit la résolution de jeter le *Nord maritime* sur les bancs de la Cour d'assises.

On sait que le ami de ce journal de ses soins point faits faute, le cas échéant, de cribler les injonctions de désignation variées de notre excellent confrère Tubert, rédacteur en chef du *Phare* et ami quelque chose.

L'annonce des poursuites contre le *Nord maritime*, à la requête du général Jung, fut accueillie avec une véritable satisfaction par tous les républicains de Dunkerque et de la région.

On se demandait, non sans un vif sentiment de curiosité, ce que les calomniateurs allaient dire devant le jury, quand des jours derniers on lut, non sans surprise, dans le *Nord maritime* que pour toute note — sic — quelque dans la forme, — manquant un vaudeville de regret à l'adresse du général Jung, et quelques excuses atténuées.

Puis, bien, complément inattendu, nous apprenions que M. le général Jung avait retiré sa plainte.

Nous ne pouvons que regretter l'extrême mansuétude dont notre ami le général Jung a fait preuve à l'égard d'adversaires qui se sont meurtris, vis-à-vis de lui, par leur élément odieux.

La clémence est souvent dont il faut user largement pour des hommes égarés circonstantiellement par des passions politiques, mais dont il convient de ne servir avec une extrême réserve, vis-à-vis de calomniateurs professionnels, de reculant d'avant vacuité de nonchalance, aucune insinuation calomnieuse sur la vie privée de leurs adversaires.

Le *Nord Maritime* a depuis plusieurs années navigué en chapitre intrinsèque « *Orlots* » dans lequel on fait volontiers de la musique. Les grelots tintent pour qu'on moins harmonieusement décompignant des aire de plain-chant.

Les secrets de famille s'y étalent avec des variations tout à fait mélodiques.

Ce n'est pas des qualités de ce genre qui recommandent à l'ami des injures à ceux que le *Nord Maritime* attaque.

A ce point de vue, M. le général Jung a véritablement pensé un peu loin l'expression de son mépris en se désistant de toutes poursuites à l'égard de gens qui, en toutes circonstances, paraissent leurs adversaires avec un véritable acharnement et une absence complète de tout sentiment de bienveillance.

***

Cette pauvre *Croix du Nord* qui, ayant du temps à perdre, le passe à calculer des pétoquets, sur des points d'exégèse, exercices faisant honneur aux acrobaties de la maison — continue à relever avec soin les coquilles de *l'Avenir*.

C'est une occupation comme une autre et nous avons quelquefois constaté que le jeu dépravante donne sans un large carvoux, quand ils découvrent par hasard que le mot « hyène » s'y était chez nous par un faut lieu d'un y en quatre. Ils constatent, n'osant le classé parmi les mots barbares, alors que la grammaire impose un trémas.

Il est certain que ce sont là des choses impardonnables et de nature à provoquer un véritable soulèvement de réprobation non-seulement dans le monde de l'autorité catholique, mais au sein même de la docte académie française.

(Pour la circonstance nous ne mettrons qu'un seul « p au mot académie, bien qu'en académie, l'on trouve, à l'ici, deux « p).

Les plons de la *Croix* jubilent, quand ils peuvent relever d'aussi abominables erreurs.

Toutefois, sans vouloir diminuer notre déroutante culpabilité et en admettant même que la typographie n'y soit pour rien, nous aurions bien curieux d'entendre proclamer par la *Croix du Nord* que dans ses colonnes aucune faute d'orthographe ou aucune coquille ne s'est jamais glissée.

Comme ce bon journal serait à peu près le seul dans ce cas, nous n'hésiterons pas à le proclamer du coup, le premier journal de France », dut cette déclaration frapper en plein cour le *Réveil du Nord*.

***

Mais, à côté des sornettes de cet acabit, *la Croix du Nord*, qui a tous les genres, excelle surtout dans l'art de dénoncer à la haine d'un certain nombre de gens, elle a d'une ignorance qui dépasse encore en simplicité.

Nous avions, ces jours derniers, raconté le singulier procès qui va se dérouler devant le tribunal de Valenciennes, procès intenté par l'administrateur-délégué de l'abbaye de Frigolet à la Société qui veut le déposséder de ses fonctions et surtout de ses émoluments.

Le père Paulin avait été quémis par nous de identifier alors parait il qu'il apparitait à l'ordre des Prémontrés. C'est la *Croix* qui l'apprend.

Ma foi, nous avouerons à *La Croix* que nous n'attachons qu'une importance très secondaire à préciser exactement l'ordre religieux auquel appartient le Père Paulin.

Les faits révélés par nous sont exacts, le procès va s'engager. Il s'agit d'un père capucin, moine, jésuite, prémontré, bénédictin ou chartreux qui, à la faveur d'une fraude, est le directeur d'une société civile exploitant l'abbaye de Frigolet.

Comme dans le cas actuel la loi a fêté tonné, comme l'exécution des décrets n'a eu aucune sanction réelle, grâce aux manœuvres des confréries religieuses qui ont fait de la haute vierge sur les marges du Code, nous avons signalé le fait qui nous a paru et nous paraît encore fort intéressant.

Nous savons bien que lors de cette fameuse exécution des décrets, étaient des prémontrés qui habitaient Frigolet, mais la presse parisienne ayant affirmé que le père directeur actuel était de la Compagnie de Jésus, nous l'avons cru très aisément, nous le croyons encore et nous pouvons ajouter qu'après tout, la qualité du père Paulin ne change rien au fond de cette véridique histoire.

Mais ce qui semble avoir, entre autres choses, choqué la savante *Croix du Nord*, c'est que nous avions qualifié le père Paulin de « jésuite du cinquième degré. » Et la *Croix* qui a l'habitude de parler de tout sans savoir grand'chose, souligne notre qualificatif avec ironie.

Nous regrettons d'avoir à apprendre aux abbés de la *Croix du Nord* que le cinquième degré est, dans la Compagnie de Jésus, le grade le plus élevé. Il y a quatre degrés, les grades suivants : 1° les novices ; 2° les coadjuteurs temporels ; 3° les scolastiques ; 4° les coadjuteurs spirituels et enfin 5° les *profès*.

Le père de *père* est donné parfois aux coadjuteurs spirituels, mais les chefs d'établissements de l'importance de celui de l'abbaye de Frigolet, ne sont généralement donnés qu'à des jésuites ayant prononcé les quatre vœux — le quatrième est spécial aux profès — ce qui exige un minimum de dix-neuf années de service dans la Compagnie.

Dès lors, on comprendra aisément les raisons qui nous ont fait qualifier le *père Paulin*, de jésuite du cinquième degré.

Ceci dit pour l'instruction du rédacteur de la *Croix* qui signe : « Des Moules », plurielle prétentieux, mais qui se justifie dans une certaine mesure.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

La grève des mineurs

et les députés du Nord et du Pas-de-Calais

L'appel que nous avions adressé aux sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais, s'il n'a pas été entendu de MM. Basly et Lamendin, a du moins trouvé un écho auprès d'un certain nombre de nos représentants républicains.

Nos amis, MM. Maxime Lecomte, sénateur, et Dubois, député, ont convoqué leurs collègues pour samedi prochain, 22 novembre.

Voici d'ailleurs le texte de la convocation :

Paris, le 19 novembre 1893.

Les sénateurs et députés du Nord et du Pas-de-Calais, sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu, samedi prochain, 22 novembre 1893, à deux heures, au Palais-Bourbon.

Local du premier bureau.

Le but de cette réunion est d'examiner les moyens d'atténuer les conséquences désastreuses de la grève, pour les ouvriers mineurs.

Emile Dubois (Nord).
Max me Lecomte, sénateur du Nord.

Tous les sénateurs et députés républicains du Pas-de-Calais et du Nord s'empresseront certainement de répondre à la convocation de MM. Maxime Lecomte et Dubois.

Tous voudront examiner la grave situation résultant de la grève du Pas-de-Calais, et étudier les mesures à prendre en présence des « coupes sombres » opérées par les Compagnies, qui jettent sept cents familles dans la rue, sans pain et sans gîte, au commencement d'un hiver qui s'annonce comme devant être très rigoureux.

Nos sénateurs et députés auront aussi à décider, croyons-nous, de l'attitude qu'ils devront prendre lorsque viendra devant la Chambre l'interpellation de MM. Basly et Millerand.

Il nous paraît difficile, en effet, que les représentants autorisés des départements du Nord et du Pas-de-Calais—on au moins l'un d'entre eux en leur nom — n'interviennent pas aux débats pour faire entendre le langage de la vérité et de la raison, qui sera aussi le langage de l'apaisement.

Si tous nos représentants républicains pouvaient se mettre d'accord sur les termes d'une déclaration, il n'est pas douteux que cette manifestation aurait une grande portée et peut-être de très heureuses conséquences.

Ajoutons que MM. Georges Gravier, député du Pas-de-Calais, et Le Gavrian, député du Nord, ont, de leur côté, convoqué tous les sénateurs et députés des deux départements, également pour mercredi prochain 22 novembre, à une heure, au Palais-Bourbon, local du 1er bureau.

Le but de la réunion est d'étudier les mesures à prendre pour développer la consommation des charbons français par les services publics, et de rechercher les modifications à apporter aux tarifs appliqués aux houilles.

C'est là une question importante sur laquelle le rapport de M. Silfavant, secrétaire de la Chambre de commerce de Béthune, nous a déjà fourni des indications très caractéristiques.

Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Georges ROBERT.

UNE FACULTÉ LIBRE

Socialiste - Révolutionnaire

Le parti soc aliste vient de décider de fonder au Quartier Latin à Paris une Faculté Libre socialiste-révolutionnaire.

Les cours commenceront à la fin de novembre.

Les professeurs seront MM. Deville, Allemane, Brousse, Fournière, Guesde, Jaurès, Bernard Lazare et Vaillant. M. Deville traitera du Socialisme, de la Révolution et de l'Internationalisme; M. Fournière, de l'Evolution des formes sociales; M. Guesde, du Collectivisme; M. Jaurès, de l'Histoire et du Socialisme; M. Allemane, du Mouvement syndical ouvrier; M. Brousse, des Services publics. Enfin, MM. Bernard Lazare et Vaillant seront chargés de donner des conseils pour l'action : le premier parlera de l'Entente révolutionnaire, le second, de l'Action socialiste. Voici les programmes du premier semestre de l'année scolaire ; pour le second semestre, sont annoncées des conférences sur le mouvement socialiste en Allemagne, en Espagne, en Hollande, en Roumanie, en Russie.

La dynamite

On redoute les anarchistes et on ne pense pas du tout aux accidents.

On oublie qu'il existe en France, dans plusieurs établissements, des dépôts de poudre de dynamite.

N'est ce pas en 1874 qu'une explosion, à laquelle toute malveillance était étrangère, anéantit la fabrique de dynamite de Port-Vendres, — et presque tout le personnel ?

Récemment à Sisteron, M. Monnier, inspecteur des contributions indirectes, voyait avec une émotion inexprimable les sous-sols servant à former les caisses, dérier et s'enfoncer à l'intérieur, à un millimètre peut-être de la matière explosible. Dien sait quel désastre eût causé un coup de marteau mal donné !

Il est en passe quotidiennement pareil qu'on s'en désaspe.

Il est bon de surveiller les anarchistes, mais il est aussi certainement pas mauvais d'inspecter les dépôts de dynamite.

L'AMNISTIE GÉNÉRALE

Un bill dans la Petite République Française

Plusieurs journaux ont annoncé que M. Michel avait l'intention de déposer immédiatement une proposition d'amnistie générale.

Cette nouvelle est absolument inexacte.

Nous nous en sommes informés et qu'une proposition émanant de nous unis de la Chambre ne serait pas encore sans intérêt très vive tous les groupes socialistes et radicaux-socialistes.

Modification à la loi sur la presse

On parle d'une modification à la loi sur la presse qui consisterait, à rétablir la saisie et l'arrestation préventive en cas de provocations révolutionnaire, et à fixer des pénalités sévères pour l'apologie des faits qualifiés crimes.

Cette nouvelle loi recevrait sa première application lors du procès intenté au *Père Peinard*.

LES

Engagements volontaires des étudiants

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux préfets la dépêche suivante :

« Dans l'intérêt d'un certain nombre de jeunes gens qui attendaient en vain tat des examens pour pouvoir contracter l'engagement prévu par la loi du 11 juillet 1892, j'ai décidé que la période pendant laquelle les engagements de cette nature doivent être souscrits sera prolongée jusqu'au 25 novembre.

« Cette faveur sera, toutefois, exclusivement limitée aux candidats qui ne remplissent pas encore au 40 novembre les conditions exigées pour être admis à s'engager. Ces engagements ne seront acceptés que pour les régiments d'infanterie, d'artillerie et du génie qui, aux termes de la circulaire du 12 septembre, sont appelés à recevoir des jeunes soldats de la classe de 1893 de la répartition où la famille des engagés est domiciliée. »

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La déclaration ministérielle

Paris, 19 novembre. — La Chambre s'achèvera que demain lundi la nomination de son bureau.

Ce n'est donc que mardi, après le discours de M. Casimir-Périer, que M. Charles Dupuy, président du conseil des ministres, pourra lire à la Chambre la déclaration du gouvernement.

Cette déclaration sera suivie d'une discussion publique sur la politique générale du ministère.

M. Burdeau

et la réunion des « républicains du gouvernement »

M. Burdeau a adressé la lettre suivante à plusieurs journaux :

Monsieur le directeur,

Je suis sorti parmi les signataires d'une convocation de députés. Vous m'obligerez en faisant connaître que cette mention a cessé d'être exacte.

Recevez, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

BURDEAU.

M. Burdeau a déclaré à un de nos confrères que c'est par erreur que son nom figure dans la liste des signataires de cette lettre, plusieurs noms qui y ont été introduits étant de nature à exclure le sien. »

LES DÉCENTRALISATEURS

MM. Maurice Faure, Beauquier et Hovelacque, deux radicaux, ont pris l'initiative de former, en dehors des groupes politiques, un groupe destiné à étudier les questions de décentralisation administrative au vue d'accréditer les attributions des départements et des communes et qui prendrait le titre de : *groupes républicains décentralisateurs*.

TEMPÊTE EN MER

NOMBREUSES VICTIMES

Une tempête règne en ce moment sur les côtes de France. La nuit dernière elle a été extrêmement violente, occasionnant plusieurs sinistres et faisant de nombreuses victimes. Voici les dépêches que nous recevons de nos correspondants particuliers :

Dans la Méditerranée

Perpignan

Perpignan, 19 novembre. — Depuis cette nuit, règne sur le département une violente tempête ; la neige tombe en abondance sur les montagnes. En mer, le vent souffle avec une violence épouvantable. Le golfe du Lion est impraticable à la navigation. Beaucoup de navires se réfugient à Port-Vendres.

A Alger

Alger, 19 novembre. — Le long des points de la côte, on signale la violence de la tempête. Les dégâts sont considérables.

Dans la Manche

A Dieppe

Dieppe, 19 novembre. — Une violente tempête du Nord sévit depuis hier sur la côte et a causé deux nouveaux sinistres. Le *Cap Ferret*, de une longueur de 20 mètres, la façade de la jetée Ouest a été enlevée. Le canot *Ste-Marie* a été coulé. Son équipage a heureusement été sauvé. Ce matin de pareilles *Pipris* venant de Newhaven, a culbuté un canot de la compagnie de l'Ouest. Deux mêmes ont été tués, deux autres grièvement blessés. On signale encore l'échouage à Yport du canot *Magen*. Les marins ont été recueillis.

A Fécamp

Fécamp, 19 novembre. — Une effroyable tempête, telle qu'on n'en avait pas vue depuis quelques ans, a régné toute la nuit.

Une mâture a été renversée ; les ponts de plusieurs navires ont subi des avaries.

La voie ferrée Fécamp-Valmont est emportée et plus ours constructions ont été endommagées.

L'ouragan sévit sur tout le littoral, mais on ne signale jusqu'ici encore aucun sinistre maritime.

Au Havre

Le Havre, 19 novembre. — Une tempête d'une violence inouïe s'est déchaînée cette nuit.

Les dégâts matériels sont considérables.

Beaucoup d'arbres et de toits ont été très endommagés.

Le pilote Manger, de la station du Havre, étant cette nuit en mer et fa sant route pour le port, a été enlevé par une vague. Son corps n'a pas été retrouvé.

A Cherbourg

Cherbourg, 19 novembre. — Une tempête violente du nord-ouest règne sur la côte.

La mer est démontée.

L'escadre est sous pression afin de soulager les chaînes et les ancres.

Le br *St Marie*, de Nantes, venant de Londres et allant aux Sables-d'Olonne, a été jeté à la côte.

L'équipage a été sauvé.

Le cotre *Marie-Rose-de-Gué*, venant de Trégueier, chargé d'avoine à destination de Boulogne, a été jeté aussi à la côte à l'est de la grande jetée.

Trois hommes ont été sauvés à l'aide d'un mat.

Un marin ne voulant pas abandonner le navire a été recueilli par les douaniers à l'aide d'amarres.

La goélette les *Trois-Jeannes* de Swansea, qui allait de Londres à Liverpool était chargée de ciment s'est jetée à la côte.

L'équipage a été sauvé par un bateau de sauvetage.

Un trois-mâts a été jeté à la côte sous Barfleur.

L'équipage a été sauvé.

On craint de nouveaux sinistres.

La rade est toujours consignée.

Cherbourg, 19 novembre. — La tempête n'est transformée en cyclone qui a fait de nouveaux sinistres.

Des arbres ont été déracinés cette nuit. La route du port militaire est encombrée par les débris de toitures et de cheminées.

Un tro s-mâts, qu'on croit être anglais, a été jeté à la côte entre Tranville et Trouville.

Un autre bâtiment, probablement anglais, a été mis à la côte sous Saint-Aubin.

Le vapeur *Chanzy*, de Caen, a été jeté à l'entrée du chenal de Cherbourg.

Un autre vapeur a été jeté à la côte sous le cap Lévi, à la pointe de Neville.

L'*Alpha* de Foverehom a été jeté à la côte près de Barfleur. Ce trois-mâts venait de Newcastle. Il était chargé de houille.

Les équipages de ces navires ont été sauvés.

Le cyclone paraît diminuer d'intensité, mais il inspire toujours des craintes pour la marée montante.

A Brest

Brest 19 novembre. — La tempête a causé des dégâts considérables en ville.

A Calais

En ville

Dans la nuit de samedi à dimanche, un vent Nord Est soufflait avec une violence inouïe, le matin toutes les rues étaient jonchées de toutes sortes, tuyaux de cheminées, pannes, ardoises, etc.

Rue des prairies, une plaque forme en zinc de la maison Wanc-Chevalier a été littralement arrachée de la toiture, le long du jardin du parc les tableaux-réclames de M. Pauwels afficheurs de la ville, ont été renversés ; enfin une quantité d'arbres ont été déracinés. Jusqu'à l'avoir actuellement aucun accident de personnes à signaler.

Malheureusement, il n'en est pas de même en ce qui concerne la population maritime. On signale, dans tout le détroit, une quantité de bateaux de pêche à la côte, le nombre des victimes est considérable; mais nous ne serons renseigné exactement à ce sujet que demain.

Quoique cette tempête fut annoncée depuis la veille, le temps était si exécrable ce soir que de nombreux pêcheurs de Calais n'hésitèrent pas à prendre la mer, mais dans la lie furent surpris et rapidement par la tempête qu'ils n'auront pas le temps de gagner les ports voisins.

Phares emportés. — Plus de signaux

Le phare, qui se trouve à l'extrémité de la jetée ouest et qui sert à donner les signaux, avait tout d'abord été emporté avec les deux gardiens, MM. Devos et Monnière; ces deux derniers réussirent à se sauver.

Quant à la colonne du phare, on ne sait où elle est allée enlever. La pile-forme est tombée à la hauteur du quai de quarantaine, où le pothonqueur *Champion* est allé l'amarrer. Enfin la jetée ouest a été emportée sur une longueur d'environ 40 mètres, de sorte que les bateaux se trouvant en mer n'avaient plus aucun abri.

Ce n'est qu'au jour que ceux, qui n'avient pas été jetés à la côte, réussirent à rentrer au port.

Un mousse élingué

A ce moment, un mousse, Félix Renaud, 17 ans, est élingué par une forte lame et disparaît au fond de l'eau.

Un cri de terreur s'échappe des poitrines de toutes les personnes accourues sur le jetée; mais aucun secours n'est possible.

C'était son premier voyage en mer. — Un peu après un autre bateau de pêche du port de Gravelines rentrait, et sur le pont, un violent coup de vent renverse un mât sur le novice de bord et lui fracture les deux jambes ; le malheureux a été aussitôt transporté à l'hôpital St-Pierre.

CINQ NOYÉS

A quatre heures, on signale que le nombre des bateaux jetés à la côte, appartenant au quartier de Calais, s'élève à 16 ; ils sont tous le long de Sangatte et des Fontinettes. Parmi ces bâtiments, l'équipage de l'un d'eux, se composant de six hommes, est disparu. Le patron seul a pu être sauvé.

De Calais à Ostende, on compte plus de 20 bateaux à la côte.

Nous donnerons demain de plus amples détails sur les noms des naufrages.

Le service des paquebots

Il va sans dire que le service des paquebots entre Calais et Douvres a été très interrompu.

Le malle de midi, sous la conduite du capitaine Mauger, a rentré avec une demi-heure de retard; elle qui devrait arriver à 3 h. 1/2, n'a pas quitté Douvres, de sorte que le capitaine Masson, bravant vent et repart, pour Douvres à 4 heures, avec les dépêches et quelques passagers dont la présence est indispensable à Londres.

FIN DE LA TEMPÊTE

Dès le soir le vent se calme et 48 heures la tempête est terminée.

A la gare centrale

A sept heures du soir, la gare centrale est envahie par une quantité de femmes de matelots de Gravelines et de Fort-Philippe.

Il manque 25 bateaux de pêche dans ces ports et les malheureuses sont sans nouvelles de leurs maris. Ce tableau est déchirant; elles ont venu à pied en longeant la côte et reparties par la train de 8 heures et demie, aussi désolées qu'à leur arrivée.

Douvres, 19 novembre. — La mer est complètement démontée, les paquebots de Calais ne sont pas sortis.

Dans la mer du Nord

A DUNKERQUE

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure, une violente tempête du Nord-Est s'est déchaînée sur le port de Dunkerque. La pluie d'abord, puis la grêle, d'une grosseur peu commune, et un vent d'une violence extrême ont fait rage. Les pannes des toitures volèrent en éclats de toutes parts et, vers cinq heures du matin, ce fut un véritable ouragan qui se déchaîna sur le littoral jusqu'à midi.

La mer était horriblement grosse et, pendant toute la journée, les mouvements du port ont été interrompus.

Au jour, on a constaté avec stupéfaction que la colonne du Centenaire avait perdu sa statue pedestal renversé, par la violence du vent, a été arrachée et elle est venue se briser en mille morceaux au pied de la colonne.

On sait que la statue était provisoirement plâtre et que ce n'est que plus tard qu'elle devait être remplacée par un modèle en bronze.

En mer

Sur rade, trois vapeurs étaient au mouillage : le « Germania », le « Thyra » et le « Voltigern », venant tous trois de la mer Noire.

Hier soir, vers sept heures, l'allège « Gracieuse » était sortie du port pour aller le vapeur anglais « Germania » qui a un calant d'eau de 22 pieds 6 pouces.

Au moment où la tempête a fait son apparition, la « Gracieuse » a été malheureuse ; grande chine le long de « Germania » à l'aide d'amarrer, en soufrant beaucoup de l'état de la mer qui était démontée.

Ce matin, vers sept heures, la « Gracieuse » rétrait à grand'peine à prendre la remorque pour l'amener au port saine et sauve.

Au moment du transbordement, un homme qui se trouvait dans une embarcation est tombé à la mer, mais il a heureusement pu être sauvé immédiatement. Quant à l'embarcation, elle est partie à la dérive pour aller s'échouer à la côte.

Le canot lamneur n° 3 qui se trouvait à la mer depuis hier soir, a été recueilli à bord du bateau-feu le « Snow » sans accidents, et était probablement venu à une partie certaine.

La mer est démontée sur deux de toute ce jour, les jetées sont constamment couvertes par les lames.

Vers neuf heures, le vapeur anglais « Ada Rotsford », venant de Leith, mouillait sur rade en faisant des signaux de détresse. Il était sous la tempête ; finalement, il fut rejeté à l'est du port au moment où il passait devant le chenal, il fut littralement couvert par les lames et à certains moments il disparaissait complètement à la vue.

Le mer est même démontée dans la soirée, des bateaux de pêche arrivés dans l'après-midi, rapportent que le sable jaunâtre qui se trouvait en mer, plusieurs de ces petits bateaux ont éprouvé des avaries sérieuses.

Le soir, le temps semble calme ; nécanmoins on ne saurait une reprise de la tempête.

NOMBREUX CADAVRES

Dunkerque, minuit et demi. — Sous les plus expresses réserves, on nous signale qu'un messager venu à Loon-Plage aurait appris que, de ce point à Walden, une soixantaine de cadavres viendraient d'être retrouvés. Parmi des débris de bateaux de pêche jonchant la côte.

A GRAVELINES

Hier soir, un télégramme de Gravelines, reçu au bureau du port de Dunkerque, annonçait que trois bateaux-pêcheurs et un sloop dunoise étaient à la côte. Les équipages qui y étaient se composaient de deux Dunquoise et un anglais, et se nomme Hawy, allait de Vilaneuve à Dunkerque avec quelques oranges. Il était assisté depuis la veille par le pilote Flamand.

A LOON-PLAGE

Quatre noyés

A Loon-plage, un petit bateau est brisé sur la côte Est ; quatre cadavres viennent d'être recueillis.

Sur la côte anglaise, un bateau a été recueillie.

Enfin, la corvette-pilote « Dunkerque I », patron Decoutier, ayant perdu ses deux ancres a dû être remorqué par un steamer anglais près de Douvres.

Nouvelles Etrangères

La question des jésuites en Allemagne

Berlin, 19 novembre. — On discute beaucoup dans les milieux politiques du Centre, le rappel des jésuites. Pour le moment, le vote de cette motion est encore douteux. Il est certain que, à présent que le Centre, les Polonais et les Alsaciens-Lorrains ont en faveur, soit à peu près 163 voix.

Les nationaux libéraux et la gauche Empire votera contre, mais ils n'ont guère plus de 50 voix. Les conservateurs et les progressistes se divisent. Dans ces conditions, il est possible et même probable que la motion du Centre, tendant à rappeler les jésuites, obtienne la majorité, à moins que le chancelier n'intervienne au nom du gouvernement, qui entend n'avoir l'hostilité des conservateurs et des masses.

Mais, pour le moment on ne sait rien des intentions du chancelier. On croit généralement que le rappel des jésuites, le retrait de la loi de 1872 ne fera rien moins que de faire aliéner les catholiques dont le concours est indispensable pour la réforme fiscale et le vote des nouveaux impôts.

Les jeunes Français d'Alsace-Lorraine

Strasbourg, 15 novembre. — Depuis longtemps, les communautés aux nombreux jeunes nâtaux de la Basse Alsace et de la Lorraine, par les présidents de ces deux départements, ont été invités à ne pas envoyer les jeunes gens appelés à servir dans l'armée allemande en 1892, ont de être partis comme les autres frontaliers.

En Lorraine, le chiffre des réfractaires, on ne sait pas présentés à la conscription est de 37.2.00. Dans la Basse Alsace, il est 23.700. Le Journal Alsacien compte également plus d'un quart de jeunes gens qui ont préféré quitter le pays plutôt que de se soumettre à l'obligation de servir dans l'armée allemande.

Mulhouse, 19 Novembre. — Le tribunal correctionnel de Mulhouse a condamné à un an de prison et à 20 marcs d'amende Edouard